Vos questions / nos réponses

Ketamine et infections urinaires

Par dependancesquestions Postée le 24/10/2024 20:58

> Bonjour tt le monde, Depuis quelques semaines/mois maintenant je consomme très régulièrement de la ketaline (presque tous les soirs de la semaine). Je ne pourrai pas expliquer pourquoi mais j'ai toujours beaucoup résisté à la drogue (même les premières fois, que ce soit taz ou autre), cela me pousse donc à consommer tjrs beaucoup et tjrs plus pour obtenir des effets recherchés. Je ne vous explique même pas alors avec la ketamine qui créer une grande accoutumance… J'ai 22 ans et je me retrouve à prendre presque 1g de ke tous les soirs. Mais voilà, déjà je suis de base très sujette aux infections urinaires après rapports sexuels, et la depuis quelques semaines j'ai les mêmes symptômes, mais sans avoir eu de rapport. Je me demande si cela peut venir de la prise de ketamine ? J'ai essayé d'appeler un centre près de chez moi (le CSAPA) qui m'a dit qu'ils ne pouvaient pas m'aider et qu'il fallait que j'aille me faire consulter par un médecin. Or, je ne m'imagine pas du tout parler de cette consommation à ma médecin traitante, ils m'ont donc dit d'aller aux urgences. Mais je ne me vois pas également encombrer les urgences pour un problème que j'ai sûrement causé. Savez vous si mes douleurs peuvent venir de ma consommation? De plus, je me pose également des questions sur ma consommation. J'ai bien conscience que consommer autant de drogues dures n'est pas normal et qu'il faudrait que j'arrête. Mais je ne comprends pas pourquoi, je n'arrive pas à en trouver l'envie car j'adore « la defonce » et l'état dans lequel cela me met. J'aimerai pouvoir en parler à ma mère, elle est très ouverte d'esprit et pourrait comprendre et m'aider je le sais, mais justement, j'ai peur qu'en lui disant cela mette un réel terme à ma consommation, et psychologiquement c'est assez difficile. Je consomme presque 1g de ke par jour et les jours où je n'en ai pas, soit je prends de la 3 ou de la c, ou je fume des joints (mais je suis bcp moins fan de la defonce des pets que de la dure, cela fait trop réfléchir cogiter…). De plus, c'est pareil, j'ai bcp entendu dire que la ke était une drogue hallucinogène etc, alors que moi, malgré les grandes quantités que je peux prendre, je n'ai jamais eu d'hallucinations sous ke. Au contraire, elle me pose et me fait me sentir bien, mon cerveau arrête de penser et penser en boucle et cela m'aide à m'endormir une fois que la défoncée redescend un peu. Voilà, je ne sais pas si vous pourrez m'éclairer et ou m'aider. Je vous remercie, Bonne soirée à vous tous

---

Mise en ligne le 28/10/2024

Bonjour,

Vous pensiez certainement adresser votre message sur le forum de discussions. Or, vous êtes ici sur le support de « vos questions/nos réponses » permettant de s'adresser à un professionnel formé en addictologie.

Pour vous permettre d’exposer votre situation à d'autres internautes, nous vous transmettons un lien en bas de page pour publier votre message.

Ainsi, nous allons tenter de vous apporter quelques éléments de réponse et pistes d’orientation concernant vos interrogations.

Il est positif que vous cherchiez des informations en vous adressant à notre service.

En effet, comme vous le constatez, l’usage régulier de kétamine génère une dépendance et un phénomène de tolérance obligeant à répéter les consommations et à augmenter les doses pour ressentir les mêmes effets.

Par ailleurs, la kétamine en usage régulier peut provoquer des maladies urinaires sévères (cystite ulcéreuse, incontinence urinaire, maladies de la vessie et des voies urinaires…) qui peuvent être irréversibles si elles ne sont pas précocement soignées.

Nous vous joignons en bas de page un lien vers notre fiche produit « kétamine » pour que vous disposiez de toutes les informations qui vous seront utiles. Reportez-vous notamment au chapitre "risques et complications".

Il nous paraît utile que vous consultiez un médecin, ce dernier est soumis au secret médical et il sera en mesure de vous aider au mieux en connaissant le contexte des consommations. Nous comprenons qu’il ne soit pas évident de faire la démarche, mais il importe que vous preniez soin de vous pour éviter des complications pour votre santé. Vous pouvez également envisager de voir un autre médecin que le vôtre si cela vous met plus à l’aise.

L’idée de vous confier à votre mère nous paraît intéressante pour ne pas rester isolée et si vous pensez que cette discussion peut se faire de manière apaisée. Il importe que les personnes qui sont proches, sachent ce que vous vivez pour vous soutenir en fonction de vos besoins.

Nous comprenons également au travers de votre message, que la perspective de cesser les consommations vous effraie un peu.

Or, l’intérêt dans un premier temps, serait de pouvoir évoquer vos consommations avec des professionnels compétents en vue d’être informée comme c’est le cas dans les CSAPA. Ils seront en mesure de vous éclairer sur les modes d’action des substances consommées, les effets secondaires, etc. pour vous conseiller à limiter les risques pour votre santé.

Ensuite, si vous êtes prête à envisager une réduction ou un arrêt des consommations, ils peuvent vous y accompagner le moment venu. Vous seule pourrez décider de cela.

Dans tous les cas, ces lieux peuvent également vous permettre de réfléchir à vos consommations, le rôle qu'elles jouent dans votre vie et ce qui s'y trament plus précisément, au-delà de l'aspect recherche de

"défonce". Le fait d'échanger avec un professionnel compétent peut vous permettre une prise de recul et une meilleure compréhension de votre fonctionnement en lien avec les substances en règle générale. Ce besoin de défonce que vous ressentez n'est certainement pas sans signification.

Nous vous joignons les coordonnées des deux CSAPA de votre ville en fin de réponse.

Pour toutes questions en lien avec votre pratique de consommation, sachez qu'il existe un forum d'internautes consommateurs qui échangent des conseils de réduction des risques et partagent leurs expériences. Il s'agit du site PsychoActif dont vous trouverez le lien en bas de page.

Enfin, si vous souhaitez évoquer votre situation avec un écoutant, notre ligne d'écoute est accessible au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) 7j/7, de 8h à 2h. Également par chat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures

---

CSAPA 37 Tours-Nord

112 avenue Maginot
37000 TOURS

Tél : 02 34 37 89 81
Site web : www.chu-tours.fr/csapa-37-centre-la-rotonde.html
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 10h à 17h
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 10h à 17h

Voir la fiche détaillée

Csapa 37 Tours-Centre

26, rue de Richelieu
37000 TOURS

Tél : 02 47 47 91 91
Site web : www.chu-tours.fr/
Accueil du public : Lundi au vendredi de 10h à 16h30
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi. Consultations à la

maison des adolescents sur demande.
Substitution : Délivrance des traitements de substitution pour les patients suivis.
Service mobile : le lundi et vendredi de 9h à 17h.
Secrétariat : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 13h à 16h30

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Forums Drogues info service
- Fiche sur la kétamine
- Site PsychoActif